

Image not found or type unknown



Affilié à mutuelle obligatoire mais aucun droit

Par **YANN45**, le **26/06/2023** à **09:10**

Bonjour,

cela fait maintenant 5 mois que je suis affilié à une mutuelle du travail obligatoire et qui ne me reconnaît pas dans son système.

elle m'envoie des liens pour s'identifier au moins un par mois, et la finalité reste la même je ne suis pas reconnu dans leurs services.

l'employeur a fait le nécessaire, a deux reprises, mais à aucun moment je ne suis mutualisé.
Ma question est la suivante

Puis-je demander le remboursement et me retirer de cette mutuelle obligatoire?

J'ai besoin d'une mutuelle, une bonne mutuelle.

MERCI

Par **Visiteur**, le **26/06/2023** à **11:11**

Bonjour,

La mutuelle est obligatoire, vous ne pouvez pas vous en retirer sauf si par exemple vous êtes déjà affilié par l'employeur de votre conjoint.

Je vous conseillerais d'insister pour vous faire inscrire correctement. Au besoin via courrier RAR et de vous rapprocher des délégués syndicaux.

Par **YANN45**, le **26/06/2023** à **12:29**

Très bien merci

Par **Marck.ESP**, le **26/06/2023** à **13:39**

Bienvenue et bonjour

Outre votre propre qualité d'adhérent, il me semble que cette mutuelle a la possibilité de regarder si le dossier de l'employeur présente une anomalie et partant de là, entrer en contact avec lui.

Personnellement, je crois que vous devriez aussi adresser un courrier relatant vos soucis, au service réclamation clientèle et, comme vous en avez le droit, saisir le médiateur de votre mutuelle.